

# Matériaux biosourcés : entre pratiques d'antan et innovations

**P.40**

Les mises en chantier  
au plus bas depuis  
2000



**P.31**

Tour d'horizon de la  
construction en Europe  
et dans le monde



**P.33**

Passoires thermiques :  
vers des aménagements  
pour les copropriétés ?



**P.30**

Assouplissement du ZAN :  
le Premier ministre  
favorable



## **DOSSIER SPÉCIAL MATÉRIAUX BIOSOURCÉS** **05**

- La construction bois sur le devant de la scène
  - Le chanvre, vertueux du champ au chantier
  - Quel avenir pour la couverture chaume ?
  - Des innovations grâce aux ressources marines
- 

## **LES ACTUS DU MOIS** **27**

- Une nouvelle Stratégie Nationale Bas Carbone pour la France
  - Assouplissement du ZAN : le Premier ministre favorable
  - Tour d'horizon de la construction en Europe et dans le monde
  - Passoires thermiques : des aménagements pour les copropriétés ?
- 

## **CONJONCTURE** **40**

- Les mises en chantier au plus bas depuis 2000
  - Nexity toujours en difficultés
  - Saint-Gobain en bonne santé
- 

## **ARCHITECTURE** **44**

- Transformation de la tour Pleyel
  - Une réhabilitation lourde à Paris
  - La tour Occitanie devrait voir le jour à Toulouse
- 

## **LES PRODUITS DU MOIS** **47**

Bois, chanvre, paille, roseaux, terre crue... les biosourcés sont nombreux et connaissent un regain d'intérêt dans le secteur du bâtiment ces dernières années, avec un retour aux matériaux d'antan.

Rappelons que les biosourcés sont le plus souvent des matériaux locaux, utilisés en circuits-courts, et qu'ils permettent de stocker du carbone.

Ce recours aux biosourcés s'est d'autant plus accéléré depuis l'entrée en vigueur de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020), et devrait continuer de croître avec les prochains seuils carbone de 2025, 2028 et 2031.

Si ces matériaux ont la cote en construction, la rénovation n'est pas en reste.

C'est le cas pour l'isolation en laine de bois, en paille et en chanvre, ou encore des toits en chaume - plébiscités par les amoureux du patrimoine (cf **p.13**).

Outre les matériaux extraits des champs et forêts, les ressources marines permettent également des innovations, à commencer par les coquilles d'huîtres ou de Saint-Jacques transformées en revêtements de sols et murs, mais aussi le byssus des moules et les algues sargasse qui peuvent être utilisés pour fabriquer des isolants (voir **p.18**).

Le point sur ces innovations dans notre dossier !



Claire Lemonnier  
Rédactrice en chef

REJOIGNEZ-NOTRE  
CHAÎNE WHATSAPP

Recevez toute l'actualité  
du BTP en direct !



batiweb



# URSA UPTEX

ISOLANT EN TEXTILES RECYCLÉS

# URSA UPWOOD

ISOLANT EN FIBRES DE BOIS



CONFORT EN  
ÉTÉ ET EN  
HIVER



MISE  
EN ŒUVRE  
FACILITÉE



100% LOCAL



CONFORT EN  
ÉTÉ ET EN  
HIVER



MISE  
EN ŒUVRE  
FACILITÉE



PRODUIT  
BIOSOURCÉ

# CONSTRUCTION BOIS : VERS UNE TRANSFORMATION DURABLE DU SECTEUR ?



**Dans un contexte où la construction doit se réinventer, le bois se distingue par ses atouts écologiques et son efficacité dans la réduction des délais et des coûts. Mais face à quelques freins, sa généralisation reste un défi à relever.**

Alors que le secteur de la construction est en pleine mutation pour répondre aux enjeux climatiques, économiques et sociétaux, le bois s'impose progressivement comme une solution incontournable.

## **Le champion de la décarbonation**

L'un des principaux avantages du bois réside dans ses vertus écologiques. Contrairement aux matériaux comme le béton ou l'acier, fortement émetteurs de CO<sub>2</sub> lors de leur production, « *le bois est le seul matériau structurel capable de stocker du carbone tout en étant une ressource renouvelable* », expose Zacharie Faure, prescripteur construction bois pour la Filière forêt bois Auvergne-Rhône-Alpes (Fibois AuRA). « *Chaque mètre cube de bois retient environ 50 kg de CO<sub>2</sub>* », explique

Julien Pemezec, directeur général du promoteur immobilier Woodeum.

Sarah Laroussi, directrice générale du Centre national pour le développement du bois (CNDB) va plus loin en précisant que ce stockage peut atteindre une tonne de CO<sub>2</sub> par mètre cube, grâce au processus naturel de photosynthèse. Un potentiel qui s'inscrit dans le cadre des Accords de Paris, qui visent une réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, avec l'objectif de neutralité carbone pour 2050.

La RE2020 impose également des contraintes strictes en matière de décarbonation. « *Utiliser du bois dans une construction permet de piéger le carbone pendant toute la durée de vie du bâtiment, et parfois au-delà grâce au recyclage* », relève M. Pemezec.

# CONSTRUCTION BOIS : VERS UNE TRANSFORMATION DURABLE DU SECTEUR ?



**« Seule la moitié de l'aménagement naturel des forêts françaises est prélevé chaque année, ce qui garantit une exploitation durable. 1 000 m<sup>3</sup> de bois utilisés dans la construction permettent de créer 21 emplois locaux, non délocalisables »**

Zacharie Faure,  
prescripteur construction bois pour  
la Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

## Des chantiers transformés... et un bien-être pour les usagers

En plus de ses bénéfiques environnements, le bois révolutionne les méthodes de construction, notamment avec la préfabrication. « *Les éléments en bois arrivent sur chantier pré-découpés au millimètre près, prêts à être assemblés. Cela permet de réduire par six le nombre de rotations de camions et de diviser quasiment par deux le temps nécessaire au gros travail* », nous détaille le DG de Woodeum.

Le CNDB met également en avant d'autres avantages logistiques, comme sa légèreté, qui facilite notamment la surélévation des bâtiments existants. « *Elle permet d'ajouter facilement des étages à des bâtiments existants sans risquer de nuire à leur stabilité* », précise Sarah Laroussi.

Ce procédé répond aux besoins croissants en logements dans les grandes métropoles, tout en limitant l'empreinte au sol, comme l'impose le ZAN. En moyenne, les délais de construction avec le bois sont réduits de quatre à six mois par rapport aux méthodes dites traditionnelles. De plus, les chantiers en bois sont beaucoup moins bruyants, un atout pour les zones urbaines densément peuplées.

Une fois les bâtiments livrés, les avantages se prolongent pour les usagers. Grâce à ses propriétés d'isolation thermique et acoustique, le bois « *permet de réduire par cinq les factures énergétiques des logements, passant d'un peu plus de 100 euros à moins de 20 euros par mois* », affirme Julien Pemezec.

Un autre exemple vient appuyer ces propositions : des logements sociaux rénovés avec des façades en bois à Sarcelles ont vu leurs besoins en chauffage chuter drastiquement. « *Les façades en bois sont beaucoup plus isolantes, et les besoins de chauffage sont considérablement réduits* », souligne Mme Laroussi. « *Vivre au contact du bois améliore la qualité du sommeil, réduit la pression artérielle et augmente les émotions positives* », note également le DG de Woodeum.

## Encore des défis à relever

Malgré ses nombreux atouts, le coût initial du bois, légèrement supérieur à celui des matériaux traditionnels, est souvent perçu comme un obstacle. « *Un bâtiment en bois coûte encore en moyenne 5 à 10 % plus cher*

# CONSTRUCTION BOIS : VERS UNE TRANSFORMATION DURABLE DU SECTEUR ?

*qu'un bâtiment classique, mais la préfabrication réduit les délais de chantier et améliore la qualité », explique l'expert de la Fibois AuRA. « Ce surcoût va de pair avec la surqualité qu'il apporte », estime toutefois M. Pemezec.*

*« Il faut que toute la chaîne de production – industriels, constructeurs, architectes, bureaux d'études – s'approprie cette nouvelle approche pour en faire une technique courante. Aujourd'hui, le bois reste encore perçu comme un matériau d'innovation », poursuit-il.*

Les idées reçues, notamment concernant la sécurité incendie, constituent un autre frein. *« La réglementation incendie actuelle, en particulier pour les bâtiments de grande hauteur, limite fortement l'utilisation du bois visible, ce qui augmente les coûts », précise M. Faure. « Tous les matériaux brûlent », rappelle Sarah Laroussi. Contrairement à certaines croyances, le bois présente une combustion lente et stable, offrant un temps précieux pour l'intervention des secours lors d'incendies. « Le bois n'est pas plus dangereux que d'autres matériaux s'il est mis en œuvre dans les bonnes conditions », soutient-elle.*

## Quel avenir pour la filière ?

Malgré ces défis, le bois a déjà prouvé son potentiel au travers des projets ambitieux. *« Nous avons démontré qu'il est possible de construire de très beaux immeubles en bois, avec des logements de grande qualité, mais aussi des bâtiments de grande hauteur comme notre tour de 16 étages à Bordeaux*

*ou un projet similaire en cours à Lyon », explique le DG Woodeum. Sarah Laroussi souligne également la durabilité des bâtiments en bois, « conçus pour durer 15 à 20 ans, ce qui est idéal pour des infrastructures comme des pôles de santé ou culturels ».*

Pour accompagner cette dynamique, le CNDB mène des actions de sensibilisation et propose des formations spécifiques. *« Testez le bois, vous verrez que ses avantages sont réels et durables », recommande la DG du comité national pour le développement du bois.*

La construction bois s'affirme ainsi comme une réponse durable et innovante. *« Les seuils carbone imposés par la RE2020 d'ici 2031 vont pousser l'ensemble des promoteurs à adopter le bois comme matériau principal », assure Zachari Faure. « Avec le bois, le futur se construit au présent », conclut Sarah Laroussi.*

*Propos recueillis par Marie Gérald*

► LA RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE  
SE FERA  
AVEC VOUS!



PROFESSIONNELS  
DU BÂTIMENT



ARCHITECTES ET  
MAÎTRES D'ŒUVRE



ENSEIGNANTS  
ET FORMATEURS

**FEE  
BAT**

GAGNEZ EN  
EFFICACITÉ!



## ► FIEZ-VOUS À FEEBAT

Vous souhaitez maîtriser les enjeux de la **rénovation énergétique** pour gagner en performance et en qualité ? FEEBAT vous propose **plus de 20 formations** adaptées à votre métier, votre profil et vos besoins.

Rendez-vous sur  
[www.feebat.org](http://www.feebat.org)



Suivez notre actualité

LE PROGRAMME FEEBAT EST DÉVELOPPÉ ET SOUTENU PAR



# LE CHANVRE, UNE MATIÈRE PREMIÈRE VERTUEUSE DU CHAMP AU CHANTIER



**Le chanvre a eu au cours de son histoire de multiples fonctions, et se fait aujourd'hui une place de plus en plus importante dans le bâtiment. Reconnu pour ses qualités environnementales, il est aussi vertueux pendant sa culture qu'une fois transformé.**

« *Du champ jusqu'à sa transformation, et de sa transformation jusque dans le bâtiment, pour l'environnement, le chanvre est vertueux sur toute la ligne* ». Le ton est donné. Pour Vincent Hannecart, il ne fait aucun doute que le chanvre est un matériau d'avenir, à l'ère de la décarbonation du bâti.

Et l'homme en sait quelque chose, puisque la coopérative agricole vendéenne Cavac, via sa filiale Cavac Biomatériaux, dont il est le directeur général, produit depuis longtemps des isolants à base de chanvre.

Cette plante, qui n'est autre qu'une sous-espèce de plantes de l'espèce *Cannabis sativa*, est massivement cultivée en France. 23 600 hectares lui sont consacrés, ce qui fait de l'Hexagone le deuxième producteur mondial. Les agriculteurs lui font la part belle car elle a de nombreux intérêts, notamment pour le secteur du bâtiment.

« *La fibre du chanvre va être exploitée pour fabriquer des isolants en laine de chanvre. La chènevotte, qui est la moelle du chanvre, sera quant à elle mélangée avec de l'eau et de la chaux pour donner du béton de chanvre* », explique Philippe Lamarque, président de Construire en chanvre, une association fondée il y a 26 ans pour sécuriser et gérer la construction en chanvre, très spécifique.

## La culture du chanvre, mode d'emploi

Avant de se retrouver dans les combles d'un logement ou d'en devenir l'armature, le chanvre doit être cultivé pendant trois à quatre mois. Une fois semée au printemps, « *la plante pousse vite car elle est liée au cycle de la lumière. Autrement dit, dès que les jours raccourcissent, sa croissance s'arrête. Pendant la pousse, le chanvre peut*

# LE CHANVRE, UNE MATIÈRE PREMIÈRE VERTUEUSE DU CHAMP AU CHANTIER

*grandir jusqu'à 10 centimètres par jour, pour atteindre trois à quatre mètres de haut à la fin de sa croissance », nous explique Vincent Hannecart.*

En fin de cycle, aux alentours de la mi-août, le champ est coupé, et les cultures laissées à même la terre pour pouvoir subir le cycle soleil-eau, afin d'aider à la décomposition de la pectine, contenue dans la paille. Un procédé indispensable pour faciliter le défibrage en usine. Le tout est ensuite récupéré au bout d'un mois et demi, pour se retrouver dans ladite usine.

Sur place, il est enfin temps de procéder au défibrage. C'est cette étape qui va permettre de séparer les fibres du bois, qui seront respectivement à la base de l'isolant en laine de chanvre et du béton de chanvre.

## Un matériau vertueux en amont...

Le chanvre a la particularité d'être une plante particulièrement bénéfique pour l'environnement. Comme le souligne le directeur général de Cavac Biomatériaux, « *la plante absorbe jusqu'à 15 tonnes à l'hectare de CO<sub>2</sub>. Sur un hectare de forêt, pour capter le même équivalent carbone, il faut 10 ans* ».

Autre atout majeur de cette culture : sa pousse rapide. La rapidité de sa croissance lui permet de bloquer les rayons du soleil et d'empêcher, de facto, les herbes de sous-étage de pousser. Les champs n'ont ainsi pas besoin de produits phytosanitaires. Outre le fait que cela permette d'assainir le sol, l'eau des

bassins versants est plus propre, car elle n'aura pas capté les molécules des phytosanitaires qui n'auront pas été répandus. C'est donc une culture qui se révèle à la fois bénéfique pour l'eau, la terre, ainsi qu'à la préparation du sol pour les semis à venir.

## ... et en aval

Pendant sa culture, le chanvre séquestre le carbone. Mais une fois transformé en isolant ou en béton de chanvre, qu'en est-il exactement ?

En tant que tels, le chanvre fait de l'évitement de carbone. Ses propriétés vont lui permettre d'améliorer le confort d'un logement, pour que ce dernier ait besoin de moins d'énergie pour se chauffer.

Même son de cloche concernant le confort d'été. Le chanvre a la particularité d'avoir une très bonne régulation hygrothermique. Autrement dit, il est capable de capter l'humidité ambiante pour ensuite le restituer en fonction de la sécheresse dans l'air. Cela signifie qu'en tant qu'isolant ou sous la forme de béton, il apporte une régularité dans l'hygrothermie, et donc du confort d'été.

Des attributs tout aussi efficaces pour ce qui est de faire monter le mercure dans un logement, comme l'explique Philippe Lamarque : « *Le béton de chanvre va capter quatre fois son poids en eau. Donc la vapeur d'eau, si on laisse perspirer la paroi, va se transformer en eau stockée par cette dernière. Il y a donc un changement d'état*

# LE CHANVRE, UNE MATIÈRE PREMIÈRE VERTUEUSE DU CHAMP AU CHANTIER

*de l'eau, un phénomène thermodynamique. Celui-ci dégage de la chaleur, et ce dégagement de chaleur est calculé précisément par le Cerema. Il est de l'ordre de 2°C. En France, on préconise une température intérieure de 19°C. Il suffit donc de chauffer un logement à 17°C pour que les 2°C liés au dégagement de chaleur fassent monter le mercure à 19°C. Ces 2°C correspondent à 70 % d'économies de chauffage ».*

Des qualités qui laissent à penser qu'au regard de toute la ligne, « on a vraiment intérêt à favoriser l'utilisation de produits en chanvre dans le bâtiment », souligne Vincent Hannecart.

## Pourquoi un tel retard du chanvre dans la construction française ?

Mais alors, si le chanvre peut se targuer d'avoir autant d'atouts, pourquoi n'est-il pas plus présent dans le bâtiment ? « Les études sont relativement anciennes, elles datent d'il y a deux ans. Mais on estimait qu'en France, sur les 200 000 logements construits chaque année, la part de bâtiments construits en béton de chanvre représentait 0,7 % de part de marché de la construction neuve », précise le président de Construire en chanvre.

Les raisons de ce « retard » sont multiples, à commencer par le prix. « On a une matière première qui coûte un peu plus cher, car nous avons un niveau de prix à garantir aux agriculteurs, qui font pleinement partie de la filière. De ce fait, nous avons un isolant qui est à peu près 15 % plus cher que les autres », explique Vincent Hannecart.

La filière doit également veiller à amortir les outils de fabrication. « On ne peut pas être un concurrent de Saint-Gobain, qui amortit ses usines de laine depuis 50-75 ans. On ne peut pas être à isocoût », renchérit Philippe Lamarque. « Pour autant, si on prend en compte toutes les qualités que l'on a relevées, et en prenant en compte le prix global, nous sommes à isocoût, voire moins cher. Les différentes économies réalisées sur le chauffage ou encore la climatisation, font qu'en définitive, le béton de chanvre est moins cher », ajoute-t-il.

La formation peut également être un frein à la démocratisation du chanvre dans la construction. « Il y a peut-être un manque de savoir-faire. On a de moins en moins de maçons, donc il faut miser sur les formations. Construire en chanvre en dispense beaucoup pour pallier ces manquements », estime Vincent Hannecart.

Des freins persistent, mais n'empêchent pas le secteur de redoubler d'ambitions, comme en témoignent les mots de Philippe Lamarque. Si la part de bâtiments construits en béton de chanvre représentait une faible part de marché de la construction neuve il y a deux ans, « l'objectif partagé avec les ministères de l'agriculture et du logement est de passer à 7 % d'ici 2030. C'est l'enjeu de la totalité de la filière, de l'amont à l'aval », ambitionne le président de Construire en chanvre.

*Propos recueillis par Jérémy Leduc*



## Gamme d'isolants en polystyrène expansé à Empreinte Carbone Améliorée

Deux ans après le lancement du 1er isolant PSE à Empreinte Carbone Améliorée (ECA), HIRSCH Isolation est à nouveau précurseur avec le lancement d'une gamme complète de solutions ECA pour traiter toute l'enveloppe du bâtiment. En plus de l'ITE, ce sont désormais les sols et les toitures qui peuvent bénéficier d'une isolation avec un poids carbone réduit jusqu'à 60 % par rapport à un PSE classique.

Les isolants ECA de HIRSCH Isolation sont tous fabriqués en France, à partir de ressources renouvelables, des déchets organiques de 2ème génération, d'origine européenne.

Pour répondre à la majorité des applications, en rénovation comme en neuf, la gamme s'enrichit de 4 solutions :

- les panneaux Terradall® Portée ECA et Ultra ECA pour les dalles,
- les panneaux Maxissimo® ECA pour les dallages et les chapes,
- les panneaux Stisolétanch® BBA ECA pour l'isolation des toitures plates.

### Un pas de plus vers le bas carbone et l'application de la RE2020

Grâce à sa nouvelle gamme, HIRSCH Isolation couvre l'ensemble des applications de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment et propose ainsi une solution adaptée aux exigences renforcées de la Réglementation Environnementale 2020. Pour attester de ses performances et de ses qualités, la gamme ECA est certifiée ACERMI et ISCC Plus. Cette dernière démontre que, depuis la collecte des matières premières (issues de biomasse ou de déchets et résidus), jusqu'au process de transformation, la traçabilité est assurée, en conformité avec ce standard international de durabilité.

[» LIRE LA SUITE](#)

# COUVERTURE EN CHAUME : QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE ?



**Une chaumière dans un petit village pittoresque breton ou normand, le tableau est esthétique, voire idyllique pour certains. Mais où en est la filière de la couverture en chaume ? Quel est son avenir dans un contexte de regain d'intérêt pour les biosourcés ?**

Au sein de la famille des matériaux biosourcés, la couverture en chaume peut parfois être confondue avec la filière paille. Mais en quoi consiste exactement le chaume ? Quels sont ses avantages et inconvénients ?

« Il faut rappeler que la couverture chaume, c'est l'appellation générique de toutes les couvertures végétales. Donc la toiture peut être couverte de roseaux, de paille de blé, de paille de seigle, de joncs ou de genêts. Mais aujourd'hui, en Europe, 95 % des maisons à toiture végétale sont couvertes de roseaux », introduit Agnès Bougeard, présidente de l'Association Nationale des Couvreurs Chaumiers (ANCC) et co-gérante de l'entreprise de couverture Bougeard, située à Pleurtuit, en Ille-et-Vilaine (35).

« Nous ne sommes pas intégrés à la filière paille car dans cette filière la paille est broyée

ou mise en botte, alors que dans notre filière, elle est mise en gerbe. Il faut trouver un agriculteur qui fasse de la paille haute et qui sache l'abattre pour enlever les grains et pouvoir la poser en toiture », explique-t-elle.

## **Du roseau pas majoritairement français**

Si aujourd'hui l'immense majorité des toitures en chaume sont conçues à partir de roseaux, d'où proviennent ces derniers ? D'après les deux chaumiers que nous avons interrogés, ces roseaux viendraient majoritairement des pays de l'Est (Turquie, Roumanie, Hongrie), voire de Chine.

Mais pourquoi ne pas privilégier des filières locales en circuits-courts ?

À l'échelle de la France, il y aurait un manque de disponibilité, s'expliquant par

# COUVERTURE EN CHAUME : QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE ?

un désintérêt des instances politiques, selon la présidente de l'ANCC.

Si le roseau français pousse bien dans les zones de bord de mer, le système de concessions ne fonctionnerait pas de façon optimale : « *Le coupeur n'est pas propriétaire du terrain. Il va avoir une concession pour 4, 5 ou 6 ans par exemple. Mais parfois certaines concessions ne sont pas mises en exploitation, par exemple parce qu'il y a la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) qui intervient et qu'il faut laisser se reposer les oiseaux* », explique Agnès Bougeard.

Sébastien Mahieu, gérant de l'entreprise « Les Chaumiers Hauts-Normands », avance une autre explication : selon lui, les roseaux français seraient « *trop petits* » et donc pas adaptés pour la technique de pose « *hollandaise* », que son entreprise pratique. De fait, il préfère importer des roseaux des Pays-Bas.

Mais quelle différence entre la méthode hollandaise et celle à la française ? « *Il y a la méthode qu'on appelle "à la poignée", méthode cauchoise. Pour schématiser, c'est vraiment posé en bottes. Alors que nous, on travaille avec des barres galvanisées, fils galvanisés. Une fois qu'elle est étalée, la botte de roseaux est prise trois fois. Pour un toit de 200 m<sup>2</sup>, il faut compter en moyenne 1 mois. À la poignée, c'est plutôt 3 mois* », nous détaille-t-il.

## Chaumier, un métier qui s'apprend principalement « sur le tas »

Peu importe la technique, le chaumier est

la plupart du temps formé « sur le tas », en entreprise, grâce à la pratique.

« *Sinon, il existe un certificat de qualification professionnelle (CQP) au niveau national. Il y aura une prochaine session qui va démarrer en septembre 2025* », nous indique la présidente de l'ANCC. Selon elle, il faudrait entre 3 et 5 ans pour former un bon chaumier totalement autonome.

Quid du recrutement ? « *J'ai autant de mal à trouver des couvreurs ardoisiers que des couvreurs chaumiers* », nous répond la co-gérante de la SARL Bougeard. « *Le seul inconvénient, c'est que le chaumier, on va le payer "plein pot" dès le départ, comme il n'existe pas d'apprentissage. On va le prendre en contrat de travail de droit commun, donc il doit être payé au SMIC, sans avoir d'aide de l'État* », précise-t-elle.

Outre la couverture en chaume, en ardoise, en zinc et en métal, son entreprise pratique également la couverture en tavaillon – des ardoises en bois.

« *Nous, on travaille uniquement avec du châtaignier ou du chêne. Ce sont des ardoises qui sont fendues. Une partie du Mont-Saint-Michel est faite comme ça. Et les moulins étaient souvent faits comme ça. C'est esthétique, et cela reste des matériaux locaux. Une toiture en tavaillons a également une très grande longévité puisqu'elle dure un siècle à peu près* », explique Agnès Bougeard.

Par comparaison, la durée de vie moyenne d'une toiture en chaume est d'environ 50 ans, à condition qu'elle soit bien entretenue.

# COUVERTURE EN CHAUME : QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE ?

« Une fois que c'est neuf, je conseille aux clients le premier démoussage au bout de 12 à 15 ans, et après tous les 5 ans pour que le chaume soit bien entretenu », nous indique le gérant des Chaumiers Hauts-Normands. « On démousse à la batte, donc sans produits chimiques. La batte, c'est l'outil du chaumier pour retaper le roseau », détaille-t-il.

En matière de performances énergétiques, une toiture en chaume offre un bon confort thermique, hiver comme été, avec un bon déphasage. « Avec 40 centimètres d'épaisseur de roseaux, on a un coefficient thermique de 6,16 », précise la présidente de l'ANCC.

« En-dessous de l'ardoise ou de la tuile, on va mettre de la laine de verre ou de roche, alors que nous, on ne met rien. Le chaume est un isolant naturel, donc au niveau tarif, on est équivalent, parce que les isolants comme la laine de verre ou de roche coûtent très cher en ce moment », avance également Sébastien Mahieu.

## Un intérêt croissant pour les matériaux biosourcés

Interrogée sur l'avenir de la couverture en matériaux biosourcés, la présidente de l'ANCC rappelle qu'un jour, les ressources en ardoises ne seront plus suffisantes. « Le bassin quasi-unique de production en Europe, c'est l'Espagne. Le jour où il n'y aura plus d'ardoise en Espagne, il faudra bien trouver d'autres alternatives. Donc l'avantage du biosourcé – que ce soit le roseau, la paille de blé, la paille de seigle, etc. – c'est que cela reste des ressources inépuisables et locales », souligne-t-elle.

« Depuis quelques années, on a plus de municipalités ou de collectivités qui se tournent vers les toitures en chaume. L'obligation d'utilisation de matériaux biosourcés dans les constructions neuves incite les maîtres d'ouvrage à se tourner vers ces alternatives », constate Agnès Bougeard.

Autre avantage du roseau : en fin de vie, il peut être composté, séché pour être brûlé dans des chaudières biomasse, voire réutilisé pour des panneaux d'isolation.

Existe-t-il une plus forte demande en couverture chaume dans certaines régions françaises ?

« Il y a des régions qui ont historiquement plus de chaumières, comme la Vendée, la Basse-Bretagne ou la Normandie. Ce sont des régions qui s'étaient opposées à un décret royal. Il y avait eu une interdiction de reconstruire en chaume une chaumière brûlée. Deux populations s'y sont opposées : les Chouans et les Normands. C'est la raison pour laquelle la Bretagne et la Normandie sont les deux régions où il y a le plus de toiture végétale qui sont restées. Parce qu'avant, toutes les toitures étaient couvertes en chaume, sauf celle du riche qui voulait avoir une toiture en ardoises comme les châtelains », raconte la spécialiste.

En termes de conjoncture, la demande en couverture chaume reste forte : « En moyenne, notre agenda est plein pour 2 ans », nous indique Sébastien Mahieu. Son entreprise est même sollicitée en dehors de l'Hexagone, pour des chantiers

# COUVERTURE EN CHAUME : QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE ?

en Suisse ou au Luxembourg par exemple.

Il faut dire que les chaumiers ne sont pas très nombreux, avec environ 80 entreprises en France, selon Agnès Bougeard.

## De l'importance des règles professionnelles

Pour défendre leur métier, les chaumiers souhaiteraient désormais publier officiellement leurs règles professionnelles afin de passer en « technique courante » : « C'est un des métiers qui n'a pas de document technique unifié (DTU), qui définit ce qu'il est correct ou pas de faire dans un métier. On est ce qu'on appelle en "technique non courante" », explique Mme Bougeard.

« Dans le cadre de France 2030, nous avons répondu à un appel à projets en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière (44), et notre dossier a été lauréat. Cette aide de l'ADEME va permettre la promotion de la filière chaume et la finalisation des règles professionnelles. Ces dernières permettront de passer à une technique courante », se réjouit la présidente de l'ANCC.

La filière paille, elle, a publié ses règles professionnelles en 2012, comme nous l'explique Benoît Rougelot, architecte au sein de l'agence Landfabrik et co-président du Réseau Français de la Construction Paille (RFCP) :

« Le tournant quand même assez important pour la construction paille, c'est la publication des règles professionnelles, qui a fait qu'il y avait une assurabilité des

*bâtiments en construction paille, dont les architectes, les ingénieurs et les maîtrises d'ouvrage étaient assurés et rassurés de pouvoir construire avec ce matériau, parce que cela devenait un isolant comme un autre, qui était codifié avec la même réglementation et l'assurance décennale des entreprises », se rappelle le spécialiste.*

Ce dernier souligne les vertus de l'isolation en paille, qui présente un excellent bilan carbone : « Évidemment, la laine de verre est un petit peu plus efficace et le polyuréthane est bien meilleur en termes de lambda. Après si on regarde la question du carbone, ça n'a rien à voir puisque la paille stocke du carbone, contrairement aux autres matériaux qui sont transformés. C'est-à-dire que la paille sort directement du tracteur, qui a fait cette manipulation aussi pour le blé. Même la laine de bois nécessite de la transformation. On transforme des copeaux de bois en laine de bois dans une usine. Là, il n'y a pas d'usine qui transforme », conclut-il.

*Propos recueillis par Claire Lemonnier*



## Écran de protection autocollant pour bois de construction Frein-vapeur / Barrière vapeur

**SOLID PROTECT BS est un écran de protection autocollant pour bois de construction. En assurant une étanchéité à l'air et à l'eau, il est idéal pour protéger les surfaces en bois des intempéries.**

Sa surface robuste et antidérapante permet une poursuite du chantier sans dégâts provoqués par le piétinement et/ou par l'eau.

Transparent, il permet de voir le bois ou le support même recouvert.

Sa valeur  $s_d$  aux alentours de 3 m permet un transfert d'humidité des bois de construction tout en assurant une fonction frein-vapeur/ barrière à la vapeur ( $S_d < 18m$ ) conforme au DTU 31.2.

La sous-face entièrement adhésive, facilite la mise en œuvre sans autres colles ou fixations sur de nombreux supports, notamment en sarking.

Convient pour tous types de supports et d'isolants.

- Conforme NF EN 13984
- Conforme au DTU 31.2
- Conforme au DTU 45.1

Mise en œuvre

- Sur dalles en bois
- Murs en ossatures bois
- Sarking

[» LIRE LA SUITE](#)

# BIOSOURCÉS MARINS : DES EXPÉRIMENTATIONS FONT SURFACE



**Les biosourcés ne sont pas que des végétaux, ils peuvent aussi être d'origine animale ou minérale. La mer représente un gisement important de ressources, faisant l'objet d'expérimentations pour des applications dans le bâtiment.**

Il y a la mer de Charles Trenet, qui chantait ses « *reflets d'argent* ». Puis il y a celle qui abrite des ressources intéressantes pour le secteur du BTP. On retrouve le sable, bien évidemment, mais certaines matières répondent plus à la logique d'éco-construction.

« *Depuis les années 1980, on a donné à l'acte de construire une finalité mercantile. D'ailleurs, on a énormément standardisé les modèles architecturaux, où que ce soit dans le monde* », remarque Clémence Bechu, en ajoutant : « *Aujourd'hui, au regard des enjeux écologiques sans précédent, on se rend compte qu'il faut revenir un peu plus au bon sens des anciens, auquel font appel les principes bioclimatiques par exemple* ».

Son agence d'architecture et d'urbanisme s'intéresse aux matériaux d'origine marine, dont les coquillages, « *utilisés pour des infrastructures, notamment routières* ».

Il s'agit d'« *un matériel poreux, qui permet aux eaux de s'infiltrer* », explique Mme Bechu.

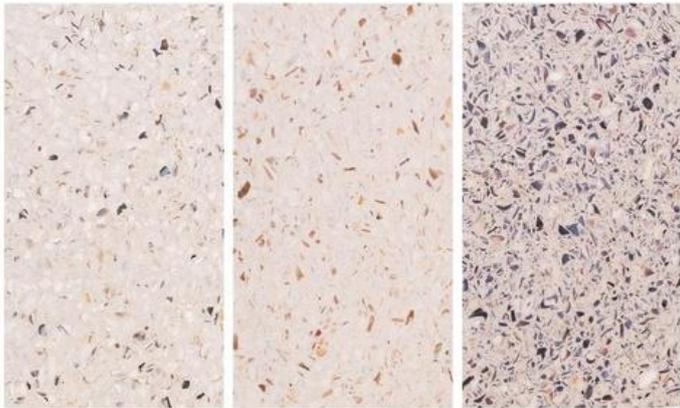
## **Le coquillage, pas seulement une solution d'habillage**

Le coquillage s'applique sans surprise dans la décoration du bâtiment et les revêtements de sols et de murs. Ostrea, entreprise établie à côté de Rennes, produit des panneaux utilisés pour des plateaux de table ou de bureaux. « *Esthétiquement, nous avons choisi l'huître, la Saint-Jacques et la moule, qui donnent un style terrazzo* », nous indique Adam Houria, responsable prescripteur chez Ostrea.

Sa formulation est composée à 65 % de paillettes de coquillages et 35 % d'une matrice minérale. À partir de mars 2025, l'industriel aura l'appareil de production

# BIOSOURCÉS MARINS : DES EXPÉRIMENTATIONS FONT SURFACE

pour aborder pleinement son autre segment : les parements muraux et sols. Car les cristaux de carbonate de calcium qui forment ces coquilles présentent de fortes capacités mécaniques.



Styles proposés dans les panneaux d'Ostrea, à partir de trois types de coquillages : huîtres, Saint-Jacques et moule (dans l'ordre) - Source : Ostrea

Le panneau fabriqué par Ostrea est ainsi « comparable à de la pierre naturelle, en termes de résistance à la compression et à la flexion. Il a des contraintes physiques. Par exemple les microporosités, qu'il contient après la cure, ne résistent pas énormément aux tâches et à l'eau », poursuit-il. D'où le traitement de surface en fin de fabrication.

Les coquillages renferment d'autres richesses. C'est le cas de la moule et son byssus – fibre l'aidant à s'accrocher sur un rocher. Ce filament brun est naturellement ignifuge et résistant aux forces de torsion et de flambement durant les tempêtes.

Des propriétés mobilisées par l'entreprise Bysco, qui, sur son usine de Cancale, arrive à nettoyer et extraire le byssus. La matière est ensuite transformée en textile sur une plateforme technologique à Roubaix. Au moins 50 tonnes de matériaux sont produites chaque année et

commercialisées dans différents secteurs, dont le bâtiment.



Produits d'isolation conçus par Bysco à partir de byssus de moule - Source : Bysco

## Les algues marines, terreau d'expérimentation...

Les végétaux marins auraient également des vertus isolantes. C'est même l'objet d'un consortium de recherche, monté par l'agence d'architecture In Situ, Tox Sea In, Nobatek/Inef 4, ainsi que le Cerema.

Les quatre partenaires mènent une expérimentation financée aux deux-tiers par l'Ademe. L'objectif : concevoir un bloc de remplissage isolant, à partir, entre autres, d'un mélange de terres argileuses et de sargasse - une algue brune notamment présente en grande quantité aux Antilles.

« Il s'avère que la sargasse a un très bon pouvoir isolant. On a obtenu un matériau avec un coefficient thermique de 0,09, soit deux fois supérieur à un isolant pétrochimique, qui tourne en général à 0,04 », compare Nicolas Vernoux-Thélot, architecte associé de l'agence In Situ. « Mais en termes d'isolant biosourcé, on est

# BIOSOURCÉS MARINS : DES EXPÉRIMENTATIONS FONT SURFACE

*un peu dans la fourchette haute, bien que la laine de bois soit plus performante », abonde-t-il.*



*Essais de conception de blocs de remplissage contenant des sargasses - Source : Agence In Situ, Tox Sea In, Nobatek/Inef 4 et Cerema*

Le consortium a commencé les essais en 2022, et a achevé une phase de test sur l'innocuité environnementale, c'est-à-dire l'impact de leur formulation sur la santé. Les algues sont réputées pour absorber, retenir et relâcher, au contact de l'eau, des métaux lourds, mais également des gaz.

Alors que la sargasse renvoie l'hydrogène sulfuré, de l'ammoniac et de l'arsenic, le matériau maîtrise ces seuils. *« Nous sommes en train de terminer les derniers blocs de formulation, puisque cet équilibre entre les seuils à respecter, l'innocuité environnementale et les formulations, nous a amenés à refabriquer des séries et des séries », nous confie M. Vernoux-Thélot.*

Des phases de prévieillissement sont en cours au sein d'enceintes climatiques, afin de simuler l'impact de conditions environnementales sur ces blocs. Une phase de vieillissement sera également effectuée de décembre à février prochain.

*« Ensuite, à la fin du programme [fixée en 2025], il est prévu de réaliser un démonstrateur, c'est-à-dire un échantillon d'environ 2 mètres par 2 mètres, qui va nous permettre de pouvoir aboutir à notre programme et de passer la main à un industriel, ou une entreprise sur place qui pourrait l'appliquer », nous expose l'architecte de l'agence In Situ.*

## La part belle à la revalorisation et aux circuits-courts

“

**« Ce qui est intéressant dans les matériaux biosourcés, c'est que, très souvent, on transforme une contrainte en opportunité »**

**Clémence Bechu,  
de l'agence d'architecture  
Bechu & Associés**

C'est le cas des byssus, quand on sait que les mytilculteurs de la baie du Mont Saint-Michel – à côté de laquelle est basée l'activité de Bysco – sont interdits d'épandage. Cette pratique consiste à enfouir les déchets marins dans les plages, au détriment de l'environnement et d'une valorisation de ces ressources.

Selon une étude de France Agrimer, il existe chaque année un gisement d'environ 4 500 tonnes de byssus. En plus de récupérer ce co-produit auprès d'un réseau de mytilculteurs, Bysco affirme

# BIOSOURCÉS MARINS : DES EXPÉRIMENTATIONS FONT SURFACE

qu'il est possible de le recycler, en le réintroduisant dans la filière textile.

Ostrea, de son côté, puise auprès d'ostréiculteurs - exclusivement bretons - des coquillages « *non-conformes à une utilisation agroalimentaire* », alors qu'entre 150 000 et 250 000 tonnes de coquilles de mollusques marins sont rejetées chaque année en France.

Bien que les panneaux d'Ostrea n'aient pas encore leur FDES, l'industriel a évalué en interne l'impact carbone de sa production. Les matières utilisées ne sont certes pas toutes recyclées, mais totalement recyclables, selon Adam Habouria : « *Cela peut être réutilisé dans la production de panneaux, mais cela peut aussi se réduire en poudre, pour le remélanger dans l'ensemble* ».

L'impact carbone est aussi limité durant la transformation de sa pâte mélangée en un matériau-pierre. « *Nous n'utilisons pas de four. C'est une cure naturelle qui se fait dans une serre humidifiée 28 jours* », nous informe le responsable prescripteur d'Ostrea. Seules les machines de mélange ont un impact carbone.

Nicolas Vernoux-Thélot est plus nuancé concernant les sargasses : « *Les sargasses ont toujours existé. Une mer de sargasses a déjà été identifiée au 16ème siècle* ». L'architecte décrit une ressource au départ vertueuse « *puits de carbone* » et un « *écosystème* » essentiel à la vie marine.

Mais aujourd'hui, leur prolifération « *exponentielle* » dans le bassin caraibéen et sur les côtes normandes préoccupe. Une forte invasion des sargasses sur les littoraux peut asphyxier ces derniers, et poser problèmes à la pêche, à l'ostréiculture ainsi qu'à l'agriculture. Aux Antilles françaises, environ 250 000 tonnes de sargasses s'accumulent chaque année.

De plus, un arrêté sur le territoire interdit de les laisser plus de 72h, mais comme elles n'ont pas le statut de déchet, difficile de savoir quoi en faire. Peut-être que leur revalorisation en bloc de remplissage fournira une première réponse...

*Propos recueillis par Virginie Kroun*

# SURE-WHITE

## Plus qu'une simple membrane d'étanchéité

Une membrane EPDM blanche à haute réflectance solaire qui conjugue durabilité, efficacité et performance énergétique.



### #L'étanchéité réinventée

Optez pour Sure-White, une membrane Cool Roof à la fois résistante et durable, au SRI de 98 qui permet de limiter les besoins en climatisation des derniers étages et d'améliorer le confort d'été des occupants.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus.  
[www.vmbuildingsolutions.fr](http://www.vmbuildingsolutions.fr)

**VM** BUILDING SOLUTIONS

# MATÉRIAUX BIOSOURCÉS : QU'EN PENSENT LES ARCHITECTES ?



**Faisant partie des enjeux de la transition écologique, le bâtiment est aussi concerné par l'empreinte environnementale des matériaux de construction. Ces derniers constituent un défi pour la conception ou la rénovation. La palme d'or est décernée aux matériaux biosourcés, véritables leviers vers une faible empreinte carbone. Permettant de réduire significativement l'impact environnemental des réalisations, ces matériaux dévoilent également de multiples atouts. Qu'en pensent les architectes et les professionnels du bâtiment ? Un tour de France des diverses utilisations et d'applications.**

La France est précurseur dans le domaine de l'utilisation des matériaux biosourcés. En effet, les initiatives publiques sont nombreuses et les architectes prennent à cœur leur mission d'intérêt public. En attendant la probable industrialisation de la filière, chaque professionnel qui considère que la compétitivité des matériaux biosourcés ne fait plus débat par rapport à leurs bénéfices, met tout en œuvre pour s'en servir.

Les architectes de l'agence Guinée\*Potin (Anne-Flore Guinée et Hervé Potin) portent depuis longtemps attention à l'environnement et au contexte d'un projet en prenant en compte les implantations

adéquates, les orientations adaptées, les usages, et proposent si possible une forme de compacité, sans oublier les principes structurels et les concepts d'enveloppe, qui, selon le duo : « *doivent à présent être "frugaux" et le plus "bas carbone" possible* ».

De son côté, Loïc Daubas, l'un des deux associés fondateurs de l'Atelier Belenfant Daubas architectes, explique : « *La question dépasse celle du bas carbone. Il y a une forme de réconciliation avec l'architecture et la société. Le 20ème siècle, en partie, a généré une fracture, l'architecture a parlé à elle-même, en tant qu'objet, que photo, qu'image, mais s'est éloignée des usagers.*

# MATÉRIAUX BIOSOURCÉS : QU'EN PENSENT LES ARCHITECTES ?

*C'est pourquoi nous trouvons parfois des architectures non vivables élevées comme icônes de l'architecture moderne ! Aujourd'hui, avec les matériaux biosourcés on trouve des passerelles entre l'utilisateur et l'architecte, on réinvente une écriture, une manière de faire, la passerelle est plus forte et comprise. Les gens la comprennent car ils la ressentent dans leur corps. On n'est plus dans une discipline savante mais une discipline de la solution. Cela se rapproche un peu plus de la politique car on s'inscrit dans un enjeu de société. De ce fait, les écoles construites récemment sont les sujets qui portent le mieux ce message. Depuis une dizaine d'années, de nombreux architectes sont en train de constituer un corpus architectural qui est le reflet de ces enjeux ».*

## Matériaux biosourcés, avantages et inconvénients

Omniprésents dans l'architecture vernaculaire, les matériaux biosourcés ont été délaissés par la construction moderne pour des raisons diverses, dont l'industrialisation et la normalisation. Pourtant, ces matériaux qui peuvent être employés aussi bien pour l'enveloppe que pour la structure des bâtiments, ou encore comme isolants, possèdent de multiples atouts comme la disponibilité, la performance thermique, hygrométrique et acoustique ainsi que le coût. Tout un panel de qualités qui assurent le confort des usagers. Le bois étant le matériau biosourcé le plus familier en construction. Ses avantages sont nombreux car il est facile de trouver des artisans, contrairement à d'autres matériaux comme la terre crue, moins utilisée de nos

jours. Citons également la paille, abondamment présente et au coût modéré, qui fait son retour dans les constructions, ou encore le chanvre, dont la France est le premier producteur mondial, à l'inverse du liège, qui reste très coûteux car importé. Concernant l'isolation, d'autres matériaux comme la ouate de cellulose, le textile recyclé ou encore la laine de mouton s'ajoutent à ce palmarès qui ne cesse d'innover. Le dernier sur la liste, c'est la paille de lavande, un matériau naturel facile à trouver. Il s'agit donc d'une multitude de matériaux aux divers savoir-faire, nécessitant des précautions particulières ainsi que des formations de mise en œuvre qu'il faut encourager afin d'assurer une utilisation optimale.

Selon Loïc Daubas, l'un des principaux avantages est l'usage des matériaux qui procurent une symbiose avec l'utilisateur. L'architecte admet qu'aujourd'hui, les professionnels ne savent pas tout sur les matériaux biosourcés, comme par exemple tout ce qui concerne la qualité de l'air, l'interaction entre la matière et l'air, l'hygrométrie. On suspecte même un lien avec les bactéries, car il s'agit de matières vivantes. Loïc Daubas donne l'exemple de la thèse de Martha Miranda sur la terre crue, où l'architecte, après avoir présenté les analyses quantitatives, a poursuivi en faisant une analyse du ressenti des gens à l'intérieur de chaque espace. Il existe en effet une différence de comportements des personnes selon chaque espace, chaque matière utilisée, mais on ignore la cause. Loïc Daubas poursuit son argumentaire en tant que prescripteur

# MATÉRIAUX BIOSOURCÉS : QU'EN PENSENT LES ARCHITECTES ?

*pour avertir qu'il s'agit de « notre planète ».*  
*« On consomme 2,5 fois des ressources de la terre par an, il va falloir être très économe sur les matériaux non renouvelables comme l'acier, le sable ou le calcaire. Qu'on les utilise là où ils sont pertinents et qu'on puisse employer des matériaux renouvelables pour les générations futures ».*

Et tout ce qui concerne les inconvénients ?  
*« Des freins, il n'y en a pas sinon que ça change le paradigme, il faut accepter que ça change, on ne peut pas remplacer un matériau polluant par un biosourcé. Il faudrait utiliser les ressources déjà mobilisées, dans des bâtiments déjà existants. En cumulant le réemploi, la déconstruction, on va pouvoir combler notre capacité d'habiter ».* L'architecte souligne que dans ce changement de paradigme, il faudrait stopper la notion de massification car le foncier de construction devient de plus en plus rare et la loi ZAN ne laisse plus le choix. L'associé de l'Atelier Belenfant Daubas recommande la massification de l'intelligence, d'autant plus qu'aujourd'hui, la construction est très chère. Le biosourcé intéresse l'ensemble de la profession, qui espère qu'il arrivera à un niveau accepté par les assurances. Le chemin est ardu car il existe encore certaines incompatibilités avec les normes sismiques ainsi qu'avec les règles incendies, qu'il va falloir améliorer.

## Quel stratagème pour un meilleur résultat ?

La diversité des matériaux biosourcés et leur utilisation dans la construction

encourage les professionnels du bâtiment à leur mise en œuvre, même si la dissemblance de ces matériaux conduit à des performances hétérogènes. Selon certains architectes, il est préférable d'associer plusieurs matières au sein d'une même construction. Une méthode qui peut engendrer les meilleurs résultats.



**« Nous privilégions, depuis de nombreuses années, des solutions de mise en œuvre mixtes, alliant le béton et le bois, la paille, les isolants en chanvre, ou fibres de bois, des matériaux si possibles biosourcés et géosourcés. Le bois, le chaume, les troncs d'arbres, les motifs et couleurs, sont nos outils »**

**selon les architectes de l'agence Guinée\*Potin.**

*« Aussi, nous sommes attentifs à ces démarches vertueuses et les intégrons dès le début des études, en lien étroit avec les bureaux d'études avec qui nous avons des habitudes de travail communes, et qui apportent des données chiffrées, sur les consommations énergétiques comme sur le confort des espaces »,* soulignent les architectes de l'agence Guinée\*Potin.

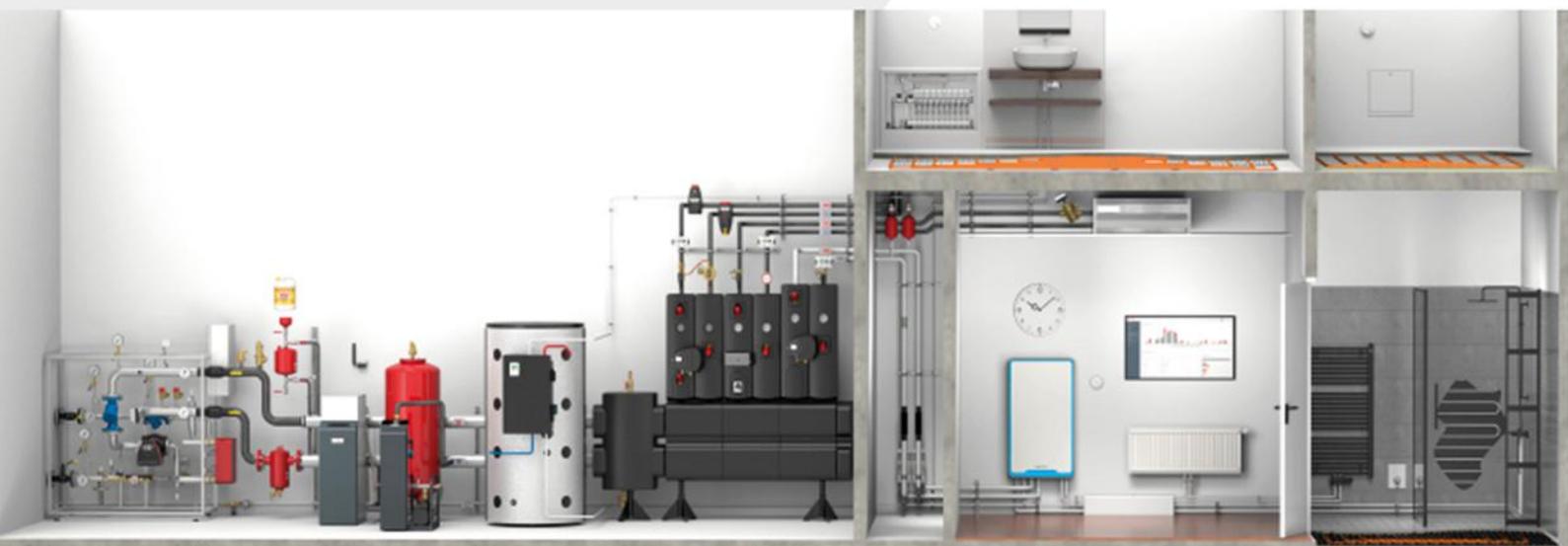
**building.**

**climate.**

**excellence.**

## Partenaire unique des solutions pour réseaux du génie climatique et sanitaire

Aalberts hydronic flow control propose des solutions complètes favorisant le confort et la performance énergétique des installations hydrauliques, quelle que soit la typologie de bâtiment.



## Le gouvernement dévoile sa nouvelle Stratégie nationale bas-carbone

**Le 4 novembre, la France a dévoilé sa nouvelle Stratégie nationale bas-carbone. Son objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le bâtiment à 35 Mt d'équivalent CO2 par an en 2030. Deux axes ont été définis : le remplacement du parc de systèmes de chauffage carbonés et la rénovation des logements.**

Réduire à 35 Mt d'équivalent CO2 par an en 2030 les émissions de gaz à effet de serre, contre 62 Mt en 2022 et 93 Mt en 1990, année de référence. Tel est le nouvel objectif fixé par le bâtiment, dans la nouvelle Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), dévoilée le 4 novembre par le gouvernement.

Dans sa programmation en matière de climat et d'énergie, la France veut réduire la part d'énergie fossile du pays dans sa consommation à 42 % en 2030, contre de 60 % en 2022.

« *Ce sont des objectifs ambitieux* », admet le 5 novembre, au micro de France Inter Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques. Elle souligne toutefois que sur les « *douze derniers mois, la France a baissé de 4,8 % ses émissions de gaz à effet de serre* », tandis

qu'« *au niveau européen, nous avons baissé nos émissions de gaz à effet de serre de 37 % par rapport à 1990* ».

Mme Pannier-Runacher salue donc les efforts menés à l'échelle nationale, en termes de production nucléaire et d'énergie renouvelables. Une dynamique soutenue dans le projet de loi de planification énergétique, en examen au Parlement.

À savoir que le logement et le bâtiment en France réduit de 5,5 % leurs émissions entre juillet 2023 et juin 2024, selon la feuille de route, consultée par AFP. Au total, le secteur représente 16 % des émissions brutes de la France.

Le SNBC déroule un premier axe : la décarbonation du chauffage. L'accent est mis sur le remplacement des chaudières à fioul, avec l'interdiction d'installer (...)

[» LIRE LA SUITE](#)

## Construction neuve : le marché continue de s'effondrer

**Entre baisse des mises en vente, assèchement de l'offre et stagnation des prix, le marché du logement neuf traverse toujours une crise alarmante. La Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) met en garde contre un risque de pénurie de logements dans les années à venir.**

L'investissement des ménages dans le logement neuf continue de baisser, avec une diminution de près de 6 % attendue pour l'année, introduit la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI). Un recul de l'investissement résidentiel qui impacte directement la croissance nationale. Selon une étude de l'OFCE, la baisse des ventes de logements neufs aurait entraîné une perte de croissance de 0,5 % pour le PIB en 2023, ainsi qu'une perte équivalente en 2024.

### Des mises en vente en chute libre...

Les permis de construire continuent de chuter, avec une diminution globale d'environ 7 % au troisième trimestre 2024. Cette baisse touche tous les types de logements, qu'il s'agisse de constructions individuelles ou collectives. Par exemple, dans le logement collectif, seulement 59 600 autorisations ont été délivrées, « *bien loin de la moyenne de 113 000 observés lors*

*des années précédentes* », déclare Didier Bellier-Ganière, délégué général de la FPI.

Un phénomène qui s'explique par plusieurs facteurs, et notamment par « *la frilosité des maires face aux projets de construction et les hésitations des promoteurs à déposer des permis pour des logements difficiles à vendre* », ajoute-t-il.

Le nombre de logements mis en vente au troisième trimestre 2024 est tombé à seulement 8 700, soit une chute de 41 % par rapport à la même période en 2023. Une baisse historique qui signale un futur assèchement de l'offre : sans intervention, la pénurie de logements devraient s'aggraver d'ici 2027 ou 2028.

Par ailleurs, les retraits de programmes par les promoteurs accentuent encore cette rareté. Le retrait de ces programmes est majoritairement lié à des motifs (...)

[» LIRE LA SUITE](#)

## Crise du logement : l'Alliance pour le logement Île-de-France propose ses solutions

Face à la crise du logement, les membres de l'Alliance pour le logement d'Île-de-France se sont réunis afin de proposer des solutions. L'objectif est clair : relancer la construction, afin de pouvoir héberger au mieux les millions de ménages qui sont attendus d'ici 2050 dans la région.

Regroupés autour d'une table, les membres de l'Alliance pour le logement d'Île-de-France ont tiré la sonnette d'alarme et proposé un ensemble de mesures censées relancer la construction de logements dans la région.



La crise du logement impacte le pays depuis de nombreux mois maintenant. Relancer l'activité est primordial, au regard du poids économique de la filière dans l'économie française. Rien qu'en Île-de-France, la construction de logements représente 10,5 % du PIB de la région, soit la 1ère industrie contributrice.

[» LIRE LA SUITE](#)

## Les Promoteurs du Grand Paris se penchent sur l'avenir de leur métier

Quelles évolutions pour le métier de promoteur immobilier et vers quel modèle économique se tourner ? C'est à ces questions que tentent de répondre Les Promoteurs du Grand Paris à travers un comité de prospective. L'objectif : repenser le métier pour l'adapter aux besoins actuels.

Alors que les métiers de la construction sont actuellement chamboulés par la crise de l'immobilier neuf, Les Promoteurs du Grand Paris – regroupant 6 promoteurs franciliens – annoncent vouloir étudier et repenser l'avenir du métier de promoteur au travers d'un comité de prospective.



« Les promoteurs sont prêts à se transformer, à faire évoluer leurs métiers, leurs pratiques, et à proposer des prestations nouvelles. Notre réflexion vise à nous inscrire pleinement dans ces évolutions et à les anticiper pour être des acteurs de la construction de la ville de demain », introduit Philippe Jarlot, président des Promoteurs du Grand Paris.

[» LIRE LA SUITE](#)

## ZAN : M. Barnier favorable à la proposition de loi sénatoriale

Répondant à une question du sénateur LR Mathieu Darnaud, le Premier ministre Michel Barnier s'est dit favorable à l'idée d'assouplir encore la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), pour donner plus de souplesse aux maires.

Le 13 novembre, les sénateurs Jean-Baptiste Blanc (LR) et Guislain Cambier (Union centriste) déposaient une proposition de loi visant à assouplir de nouveau le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols, après de premiers ajustements dans la loi du 20 juillet 2023.

La principale mesure de cette nouvelle proposition de loi ? Supprimer l'objectif intermédiaire de diviser par deux l'artificialisation d'ici 2031 - « *difficilement atteignable* », selon un rapport sénatorial - tout en conservant l'objectif final de sobriété foncière d'ici 2050.

Ce 20 novembre, lors des questions au gouvernement, le sénateur LR Mathieu Darnaud a interrogé le Premier ministre sur cette proposition de loi, et sa volonté d'assouplir ou non le ZAN. Michel Barnier s'est dit favorable à cette proposition de loi, sans toutefois vouloir remettre en question l'objectif de sobriété foncière.

### Des assouplissements nécessaires pour les maires

« *On constate que la réglementation enserme les maires dans un carcan (...) Ils ne peuvent plus exercer leur métier de maires bâtisseurs* », a reconnu le Premier ministre, évoquant « *des infrastructures, des usines ou des entreprises qui ne peuvent plus s'installer* ».

Il a invité les préfets à prendre en compte la circulaire dite « *des 20 %* », « *qui permet de donner des marges supplémentaires aux collectivités qui en ont besoin immédiatement* ».

Le Premier ministre s'est également engagé à « *modifier les décrets pour que les jardins pavillonnaires ne soient plus comptabilisés comme des surfaces artificialisées* ». Satisfait de cette réponse, Jean-Baptiste Blanc attend désormais que la proposition de loi soit examinée, probablement « *en janvier ou février* ».

## À travers le monde, la construction exposée à des « vents contraires »

**Allianz Trade a consacré une étude sur les directions politiques et financières, dans le domaine de la construction. Trois zones géographiques sont passées au peigne fin : les États-Unis, l'Europe ainsi que la Chine.**

Quelles directions les décideurs politiques prendront en matière de construction ? Une vaste question, quand on connaît la reprise actuelle de ce secteur, mais à laquelle tentent de répondre les experts d'Allianz Trade.

Dans une dernière étude, le spécialiste de l'assurance-crédit entreprise et du crédit management commence par constater des « vents contraires importants » dans la construction résidentielle. Si ce segment a résisté ces dernières années et pourrait potentiellement reprendre en 2025, sur fond de baisse de taux d'intérêts, des goulots d'étranglement subsistent.

### **Hausse des prix à prévoir dans le résidentiel**

Parmi les freins soulignés par Allianz Trade, le recul des permis de construire, comme des mises en chantier. « En Europe, l'Allemagne reste le marché le plus faible, avec des permis de construire en baisse de

22 % en glissement annuel au T2 2024 et la plus forte correction des prix. Aux États-Unis, les constructions de logements neufs ont baissé de 8 % en glissement annuel au cours du premier semestre de l'année », lit-on dans leur étude.

On y relève en revanche une croissance du marché de la rénovation, « la demande d'amélioration de l'efficacité énergétique étant solide ». Celui-ci peut être toutefois déstabilisé par les hausses de prix dans l'immobilier ancien, comme par exemple en France.

D'autant qu'en globalité, les prix des immobilier, après avoir atteint leur niveau le plus bas par correction significative, sont exposés à une potentielle flambée. « Nous prévoyons une augmentation des prix de 1 % en France, en Italie et en Espagne en 2025, tandis qu'ils devraient augmenter de 2 % en Allemagne et aux Pays-Bas », précise Allianz Trade.

[» LIRE LA SUITE](#)

## Logement : quelle situation en France face au reste de l'Europe ?

**Le LABoratoire Économique du Logement (LABEL), cellule économique de la FNAIM, publie sa nouvelle étude sur le « Logement en France et en Europe ». Un panorama exhaustif du logement sur l'année 2023, rassemblant toutes les données pour comprendre le marché. L'occasion également de situer le marché hexagonal parmi les marchés immobiliers de nos voisins européens.**

La FNAIM, par le biais de sa cellule économique LABEL (LABoratoire Économique du Logement), vient de publier sa nouvelle étude sur le « *Logement en France et en Europe* ». Celle-ci décrypte la situation du marché en 2023, en y regroupant tout un ensemble de données : nombre de transactions, constructions neuves, logements vacants, évolution des prix et loyers, volumes de crédits, montant des aides...

L'étude met également en exergue les différences qui demeurent entre le marché hexagonal et celui de nos voisins européens.

### Focus sur le parc de logements et son évolution

Au 1er janvier 2023, le parc de logements compte 36,8 millions de logements en

France métropolitaine. 82 % de ces logements sont utilisés comme résidences principales, 10 % comme résidences secondaires et 8 % sont vacants. Une part de logements vacants qui s'est stabilisée depuis 2017, après 10 ans de hausse, et qui a même très légèrement diminué en 2023. Sur ce point, la France se situe dans la moyenne des pays d'Europe de l'Ouest, dont les taux de logements vacants sont très disparates.

Après avoir longtemps augmenté, le taux de propriétaires occupants baisse depuis 2014 (malgré le vieillissement de la population), pour atteindre 57,2 % en 2023. Ce taux se situe dans la moyenne européenne, avec généralement davantage de propriétaires en Europe du Sud qu'en Europe du Nord.

[» LIRE LA SUITE](#)

## Interdictions de location : vers des assouplissements pour les copropriétés ?

Alors que les passoires thermiques classées G doivent être interdites de location à compter du 1er janvier 2025, deux députés ont déposé une proposition de loi visant à assouplir les conditions pour les copropriétés, lorsqu'il existe un blocage qui ne relève pas de la volonté du propriétaire. **Explications.**

Deux députés ont déposé le 30 octobre une proposition de loi visant à assouplir l'interdiction de location des passoires énergétiques classées G au sein des copropriétés, pour les propriétaires qui font face à un blocage indépendant de leur volonté.



À compter du 1er janvier 2025, ces passoires thermiques étiquetées G sont censées sortir du parc locatif, ce qui représente environ 250 000 logements en copropriété, selon les chiffres du ministère du Logement et de la Rénovation urbaine. À partir du 1er janvier 2028, ce sont les logements classés F qui devraient connaître la même interdiction.

[» LIRE LA SUITE](#)

## Rénovation des copropriétés : « Patrimoine 2050 » lauréat d'un appel à projets

Après avoir lancé l'appel à projets « Oréno » en 2023, l'Ademe a désigné comme lauréat « Patrimoine 2050 », un groupement de quatre entreprises qui s'efforcera de répondre à toutes les problématiques rencontrées lors des projets de rénovation énergétique en copropriété.

Bouygues Construction, Capital Energy, Crédit Mutuel Alliance Fédérale et LPA-CGR avocats, rassemblés au sein du groupement « Patrimoine 2050 », annoncent être lauréats de l'appel à projets « Oréno », lancé par l'Ademe.



L'objectif de ce groupement : simplifier la réalisation de travaux de rénovation énergétique en copropriété. La France compte plus de 560 000 copropriétés. Or, les trois-quarts des logements de ce parc présenteraient un diagnostic de performance énergétique (DPE) situé entre D et G, et seront donc à rénover d'ici 2050 (...)

[» LIRE LA SUITE](#)

## Précarité énergétique : quand se chauffer devient un luxe

**Alors que le froid s'installe, des millions de Français peinent à chauffer leur logement. Associations, collectivités et citoyens se mobilisent pour rappeler aux décideurs que des solutions existent, encore faut-il la volonté politique pour les appliquer.**

Le 12 novembre 2024, une vingtaine d'organismes organisent une grande journée contre la précarité énergétique.

Une initiative qui prend cette année un caractère d'urgence dans un contexte social et politique marqué par la crise énergétique : 30 % des Français ont déclaré avoir souffert du froid chez eux en 2024, contre 14 % en 2020.

De plus, 75 % des foyers réduisent leur chauffage pour limiter leurs factures, une hausse par rapport à 2022. La chaleur excessive devient également un problème, avec 42 % de la population indiquant en 2024 avoir eu trop chaud dans leur logement pendant l'été.

### Migraines, bronchites chroniques, décès...

Les adultes touchés par la précarité énergétique souffrent à 48 % de migraines,

contre 32 % dans le reste de la population, et 22 % d'entre eux développent des bronchites chroniques, soit plus du double par rapport aux ménages mieux chauffés.

Les enfants sont également touchés : 30 % des enfants vivants dans des foyers précaires présentent des sifflements respiratoires, contre seulement 7 % chez ceux qui vivent dans des logements bien isolés. Ces affections sont souvent dues à l'humidité et aux moisissures qui se développent dans des logements mal isolés.

Ainsi, selon le collectif, 10 350 décès seraient dus à l'inefficacité énergétique des logements.

43 % des jeunes (18-34 ans) affirment avoir souffert du froid dans leur logement en 2024, et 53 % rencontrent des difficultés à régler leurs factures d'énergie, un taux (...)

[» LIRE LA SUITE](#)

## 60 % des Français estiment que leur système de chauffage n'est pas optimal (sondage)

Depuis 2022, la crise énergétique impacte le pouvoir d'achat des Français. Selon un sondage réalisé par Voltalis et Odoxa, 38 % d'entre eux craignent d'avoir des difficultés à payer leur facture d'énergie cet hiver. Le point sur les résultats.

Le spécialiste du pilotage intelligent de la consommation électrique Voltalis et l'institut d'études Odoxa publient les résultats d'un sondage portant sur les Français et leurs factures d'énergie.

### Une hausse des factures d'énergie en 2024

Selon ces résultats, les Français auraient vu leur facture d'énergie augmenter d'en moyenne 213 € au cours de l'année écoulée. Pour 1 Français sur 5, l'augmentation aurait même dépassé les 500 €.

Cette hausse des factures d'énergie rogne sur le pouvoir d'achat des Français, qui sont 56 % à avoir réduit leurs dépenses pour des loisirs, et 31 % leurs dépenses pour l'alimentation.

38 % des Français interrogés craignent ainsi d'avoir des difficultés à payer leur facture cet hiver.

### Un pouvoir d'achat rogné depuis la crise énergétique

Si le gouvernement a annoncé une baisse de 9 % du tarif réglementé de l'électricité au 1er février 2025, 73 % des Français estiment que cette baisse ne sera pas suffisante pour retrouver les niveaux d'avant crise.

« Notre sondage pour Voltalis témoigne de la sévérité des ajustements budgétaires auxquels les Français ont été contraints avec la crise énergétique et révèle l'ampleur des défis à relever pour améliorer le pouvoir d'achat et optimiser la consommation d'énergie des foyers français », résume Céline Bracq, directrice générale d'Odoxa.

Côté équipements, 60 % des Français estiment que leur système de chauffage n'est pas optimal, soit 5 % de plus que l'année passée.

>> LIRE LA SUITE

## Vers 10 millions d'appareils à biomasse installés d'ici 10 ans ?

**Ces dernières années, le chauffage biomasse a eu la cote auprès des Français, et cette tendance devrait se poursuivre, selon une étude réalisée par le laboratoire Céric. Entre baisse des consommations et des émissions de particules fines, le point sur les principaux enseignements.**

Le laboratoire Céric, qui teste et valide l'ensemble des éléments de la combustion (combustibles, conduits et appareils), dévoile les résultats d'une étude portant sur le chauffage au bois en France.

Selon cette étude prospective, qui s'intéresse à la période 2023-2035, le nombre d'équipements fonctionnant grâce la biomasse devrait augmenter de 32 %, pour dépasser les 10 millions d'unités installées d'ici 10 ans.

### -60 % d'émissions de particules fines d'ici 2035 ?

Paradoxalement, les consommations de biomasse, elles, devraient baisser de 15 % à la même échéance. Le Céric explique cette tendance par l'amélioration des performances des nouveaux équipements, la qualité des combustibles, et une meilleure isolation des logements.

De leur côté, les émissions de particules fines (PM2.5), qui ont déjà diminué de 40 % entre 2012 et 2023 – en particulier grâce aux avancées technologiques et au remplacement du parc ancien – devraient encore être réduites de 60 % d'ici 2035. Pour le Céric, cette diminution de la pollution sera notamment possible grâce au recours croissant à des appareils certifiés Flamme Verte 7 et à l'utilisation de bois sec de qualité.

### Des conditions favorables qui devront être réunies

Afin de maintenir le développement d'équipements performants et favoriser la transition énergétique, le laboratoire souligne que toutes les conditions favorables devront toutefois être réunies.

Pour que cette trajectoire puisse se réaliser, le Céric précise que les aides (...)

[» LIRE LA SUITE](#)



## Fin du coup de pouce « thermostat connecté », après des « suspicions de fraudes »

**Il n'est désormais plus possible de bénéficier du coup de pouce « pilotage connecté du chauffage pièce par pièce ». Ce jeudi, un arrêté est venu suspendre cette aide. Le ministère de la Transition écologique avance de « fortes suspicions de fraudes » et indique vouloir renforcer les contrôles.**

Un arrêté publié au Journal Officiel est venu mettre fin au coup de pouce « pilotage connecté du chauffage pièce par pièce », lancé il y a près d'un an.

Ce coup de pouce avait été mis en place dans le cadre du plan de sobriété énergétique du gouvernement pour aider les Français à réaliser des économies d'énergie.

L'objectif : permettre aux ménages de disposer de boutons de radiateurs connectés, programmables et pilotables à distance, pièce par pièce.

L'aide pouvait aller de 260 euros pour un logement de moins de 35 m<sup>2</sup> à 624 euros pour une surface de plus 130 m<sup>2</sup>, et était accessible à tous sans conditions de revenus.

### Une suspension après des « pratiques frauduleuses »

La ministre déléguée à l'Énergie, Olga Givernet, a confirmé la fin anticipée de ce coup de pouce – qui devait initialement durer jusqu'au 31 décembre 2024 – en raison de « *suspensions de fraudes* » :

*« En raison de fortes suspicions de fraudes qui m'ont été remontées, il est devenu évident que des pratiques frauduleuses existent et qu'elles mettent en péril l'efficacité du dispositif. J'ai donc décidé de suspendre le coup de pouce pour le thermostat connecté à partir de la fin de cette semaine le temps que nous clarifions la situation »,* a-t-elle expliqué.

Seul le coup de pouce qui augmentait l'aide initiale est supprimé, précise le ministère, qui ajoute que le dispositif (...)



## Énergie solaire : des écarts dans les prix d'installations (Hello Watt)

**Dans une étude publiée ce mois d'octobre, Hello Watt compare les devis d'installations photovoltaïques. Selon les acteurs proposant ces services, les tarifs sont extrêmement variables, démarrant à environ 12 000 euros pour frôler les 30 000.**

L'essor de l'énergie solaire se ressent, soutenu par des mesures législatives, comme la dernière de loi de planification énergétique en examen au Parlement. Les rendements de cette ressource sont sans cesse plébiscités, adossés à un coût en baisse depuis 2010.

En témoigne les chiffres de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), selon qui le prix du matériel des modules photovoltaïques a plongé de 69 % de 2013 à 2019. D'après Hello Watt, le prix des panneaux solaires et des onduleurs a fléchi de 25 % depuis janvier 2023.

« À l'heure actuelle, les particuliers sont mal renseignés sur le coût réel d'une installation photovoltaïque », constate toutefois le conseiller en rénovation et efficacité énergétique, dans une étude consacrée aux prix des installations photovoltaïques

résidentielles en France. Celle-ci est basée sur l'analyse de devis collectés chez différents types d'installateurs.

### Des devis particulièrement élevés proposés sur le terrain...

Premier résultat relevé : « *une disparité de prix étonnante entre les installateurs* ». Pour les installations de 6 kWc - taille la plus répandue en autoconsommation en 2024 -, le tarif le plus bas commence à 11 600 euros pour culminer à 27 000.

Les plus faibles prix et écarts s'observent chez les installateurs nationaux, allant des 11 600 euros de base à 16 600 euros. Hello Watt s'est basé sur ses propres devis à octobre 2024, mais aussi ceux d'autres concurrents comme Quali watt et Nouvel'R Énergie. Demandées généralement via Internet, les offres seraient plus compétitives.

[» LIRE LA SUITE](#)

Nouveaux Services  
**ESPACE ABONNÉ**

ET TOUJOURS  
**100% GRATUIT!**

## Profitez dès maintenant de votre nouvel espace :



### **VOTRE NEWSLETTER QUOTIDIENNE**

Restez à jour avec les dernières actualités et innovations du secteur du bâtiment, directement dans votre espace.



### **DES SÉLECTIONS PERSONNALISÉES**

Retrouvez facilement les articles, projets et produits que vous avez sélectionnés.



### **LE MAGAZINE DU MOIS**

Accédez à la version numérique de notre magazine et ne manquez aucune édition !



### **VOTRE ACCÈS GRATUIT AUX INDICES DU BÂTIMENT**

Restez informé des tendances et des chiffres clés du secteur grâce à nos indices exclusifs.

**JE ME CONNECTE**



## Chute de la construction de logements neufs : un nouveau record en septembre ?

**Les chiffres de la construction de logements ne sont toujours pas bons. À fin septembre, les permis de construire et les mises en chantier enregistrent -9,4 % et -9,8 % sur un an, atteignant respectivement leur plus bas niveau de 2015 et 2000.**

Le secteur du logement neuf continue de souffrir. En septembre 2024, les permis de construire ont de nouveau reculé de 2,1 % par rapport à août, avec seulement 26 000 permis délivrés.

Dans le détail, les permis de construire pour des maisons individuelles ont légèrement augmenté, avec +3,1 %, tandis que ceux délivrés pour des logements collectifs ont baissé de 5 %.

Sur un an, 337 100 permis ont été accordés pour des logements neufs, soit -9,4 % par rapport aux 12 mois précédents. Il s'agit du niveau le plus bas depuis au moins 2015.

D'un point de vue régional, seule la Bretagne garde la tête hors de l'eau, avec +1,5 % de permis délivrés sur un an. À contrario, les permis se sont effondrés en Guyane, avec -63,3 %, mais aussi en

Guadeloupe et en Martinique, avec -19,3 %.

### Les mises en chantier atteignent leur plus bas niveau depuis 2000

Parallèlement, les mises en chantier ont baissé de -9,8 % entre août et septembre 2024. Avec seulement 18 900 logements neufs mis en chantier, la France atteint son plus faible niveau depuis 24 ans.

Au cours des 12 derniers mois, seuls 264 000 logements neufs ont été commencés, soit 19,7 % de moins que sur les 12 mois précédents. Sur cette période, les logements individuels ont été les plus impactés, avec -32,7 %, devant les logements collectifs (-17,1 %).

Résultat, avec cette grave crise de la construction neuve, 30 500 emplois ont été supprimés entre juin 2023 et juin 2024.

[» LIRE LA SUITE](#)

## Nexity : toujours 275 emplois menacés, mais le groupe entrevoit une éclaircie

**Le promoteur immobilier Nexity dévoile ses derniers résultats, et sans surprise ils ne sont toujours pas bons, bien que des signes d'amélioration se profilent, entre baisse des taux d'intérêts et retour des primo-accédants sur le marché.**

Sur les 9 premiers mois de l'année 2024 (de janvier à septembre), Nexity a enregistré 2,57 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit -13 % par rapport à la même période l'année passée. Sur le seul troisième trimestre 2024, Nexity enregistre un chiffre d'affaires en baisse de 2,7 %, à 890 millions d'euros.



Dans ce contexte économique compliqué, son plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) – annoncé en février dernier – « a été approuvé sur le troisième trimestre par l'ensemble des représentants du personnel et par l'administration du travail », d'après le groupe. Ce PSE prévoit désormais le licenciement de 275 personnes.

[» LIRE LA SUITE](#)

## Crédit Agricole Immobilier fait l'acquisition de Nexity Property Management

**Crédit Agricole Immobilier annonce avoir finalisé l'acquisition de Nexity Property Management, filiale de Nexity spécialisée dans la gestion d'actifs tertiaires, résidentiels et commerciaux. Annoncée fin juillet 2024, cette opération permet à la filiale du Crédit Agricole d'asseoir son leadership sur le marché du Property Management institutionnel en France.**

Crédit Agricole Immobilier, filiale du groupe Crédit Agricole, vient de finaliser l'acquisition de Nexity Property Management, la filiale de Nexity spécialisée dans la gestion d'actifs



tertiaires, résidentiels et commerciaux. Avec ce rachat, Crédit Agricole Immobilier renforce sa gamme d'expertises sur cette activité : conseil, gestion locative technique et comptable, pilotage de travaux, direction de centres commerciaux... La filiale du groupe Crédit Agricole absorbe ainsi le maillage territorial de plus de 30 agences (...).

[» LIRE LA SUITE](#)



## Une nouvelle année record en vue pour Saint-Gobain

**Malgré un marché de la construction neuve en baisse, Saint-Gobain anticipe une marge record en 2024, après une série de quatre années de progression. Le groupe mise sur ses acquisitions internationales pour maintenir sa croissance.**

Saint-Gobain, géant des matériaux de construction, a annoncé un relèvement de sa prévision de marge d'exploitation pour 2024, et anticipe un nouveau record.

En effet, après avoir enregistré des marges en progression ces dernières années – 10,2 % en 2021, 10,4 % en 2022, et 11 % en 2023 – le groupe s'attend à un résultat encore supérieur cette année, et ce, malgré la crise de la construction neuve en Europe.

### Saint-Gobain mise sur les acquisitions

Sur le troisième trimestre 2024, Saint-Gobain a affiché un chiffre d'affaires en légère hausse de 0,1 % à 11,57 milliards d'euros, pour un total de 35 milliards d'euros sur les neufs premiers mois, représentant une baisse de 4,1 % par rapport à la même période en 2023.

L'entreprise a été pénalisée par un effet de change défavorable, mais a profité de ses

récentes acquisition à l'international, notamment en Australie, en Malaisie, au Canada, et dans la chimie de la construction avec l'achat de Fosroc.

Le groupe continue de ressentir les effets de la baisse en construction neuve en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Cependant, les tendances montrent une « *amélioration sensible* » par rapport au premier trimestre.

### Prudence en Europe

Le marché de la construction neuve en Europe représente 12 % de son chiffre d'affaires, mais Saint-Gobain observe une résilience du secteur de la rénovation, ainsi qu'une performance stable en Amérique, Asie-Pacifique.

L'évolution des taux d'intérêt en Europe pourrait ainsi jouer un rôle dans la reprise, comme l'a expliqué le PDG, Benoit Bazin.

[» LIRE LA SUITE](#)

La plaque  
6 en 1



## STARprotect R' : la plaque de plâtre la plus polyvalente du marché !

La plaque STARprotect R' est la réponse à tous vos besoins ! À la fois résistante au feu, à l'eau, aux chocs et aux charges, elle offre également d'excellentes performances acoustiques tout en améliorant la qualité de l'air des bâtiments. Depuis plusieurs années, la qualité de l'air fait partie de nos préoccupations. Elle représente aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique.

### Focus sur l'amélioration de la qualité de l'air

Nous passons 85% de notre temps dans un environnement clos, dont une majorité dans notre habitat, locaux de travail, établissements recevant du public...

Dans ces différents lieux, nous sommes exposés à de nombreux polluants et ceux-ci peuvent avoir un effet néfaste sur la santé.

La STARprotect R' est spécialement conçue pour le traitement de l'air, elle réduit en permanence près de 80 % des COV et notamment les formaldéhydes qui sont présents dans notre environnement.

- Améliore la qualité de l'air intérieur
- Fonctionne même si recouverte avec des solutions courantes
- Efficace de façon durable

### Zoom sur les COV

Les Composés Organiques Volatils (COV) sont des substances chimiques se présentant sous forme de gaz et de vapeur plus ou moins dangereux s'évaporant dans l'environnement et l'air intérieur.

>> LIRE LA SUITE

## L'incroyable transformation de la Tour Pleyel

**Livrée en 1973, l'ancienne tour de bureaux de 40 étages à l'allure caractéristique a été transformée en un ensemble mixte où s'est glissé un établissement hôtelier. Ce tour de force a été réalisé par l'architecte Sretchko Markovic de 163 ateliers et Axel Schoenert architectes. Après des travaux conséquents de réhabilitation lourde, H4 Hotel Wyndham a vu le jour et constitue désormais un nouvel emblème pour Saint-Denis. Inauguré en juin 2024, juste avant les Jeux Olympiques de Paris, le projet a été porté par Pleyel Investissement. Il a été piloté par la Financière des Quatre Rives (FQR) et géré par le groupe hôtelier allemand H-Hotels.**

Un emplacement stratégique, une forme distinctive, un intérieur soigné et des services variés, il s'agit de H4 Hotel Wyndham, le nouvel hôtel qui participe à la mutation non seulement d'un quartier mais d'un territoire entier. Situé au cœur des sites qui ont accueilli les Jeux Olympiques de Paris 2024, l'ensemble à usage mixte vieillissant était devenu obsolète. Après d'importants travaux de curage, de désamiantage et de déconstruction, le projet contient aujourd'hui un centre des conventions au rez-de-chaussée, des bureaux et des espaces verts. Si la forme pyramidale de la tour a été conservée, un étage en structure métallique, lui, a été annexé. Par ailleurs, l'hôtel de 40 étages compte 697 chambres qui ont été agencées avec goût.





## Une restructuration lourde qui n'a rien à envier au neuf

**La restructuration lourde est un exercice complexe d'autant plus que cette fois-ci, elle se déroule dans une ville comme Paris où la parcelle n'est pas extensible. C'est dans un contexte ardu que l'agence d'architecture ITAR (Ingrid Taillandier) a réussi son exploit : la micro-densification et la réhabilitation d'une résidence pour étudiants et sa remise aux normes, tout en choyant son esthétisme.**



La réhabilitation lourde est devenue l'un des enjeux cruciaux de l'architecture de notre époque. Prendre soin du « déjà-là » consiste non seulement à garder en état l'existant mais ressusciter ce dernier pour qu'il puisse répondre aux exigences actuelles.

Le bâtiment D de l'école Télécom Paris est un exemple significatif, car il s'agit d'une construction datant des années 1960, très caractéristique à travers ses refends porteurs, ses murs faiblement isolés et son parement en mosaïque. Stratégique par sa localisation, imposant par sa forme, très fonctionnel par sa fonction, l'ensemble, vieillissant avait besoin d'un grand coup de lifting.



Pour ce faire, la maîtrise d'ouvrage a mandaté l'agence d'architecture (Ingrid Taillandier) ITAR, établie à Paris, pour bien mener cette délicate opération. La métamorphose est palpable. Au premier regard, l'édifice, rajeuni mais aussi réhabilité s'inscrit dans le changement.

[» LIRE LA SUITE](#)

## La tour Occitanie devrait voir le jour à Toulouse

**Toulouse devrait bientôt accueillir un gratte-ciel de 150 mètres de haut. Le Conseil d'État vient en tout cas de rejeter un pourvoi de la part d'opposants à la construction de la « tour Occitanie ». Explications.**

Les projets de tours continuent de faire polémique en France. Après la tour Triangle à Paris, un pourvoi avait été déposé devant le Conseil d'État contre un projet de gratte-ciel dans le centre de Toulouse.

La « tour Occitanie », a été imaginée par l'architecte américain Daniel Libeskind. Avec ses 150 mètres de haut et ses 40 étages, elle doit être conçue avec des façades de verre en spirale, et végétalisée de haut en bas. À terme, elle est censée accueillir 11 000 m<sup>2</sup> de bureaux, des commerces, une centaine de logements, un hôtel, un restaurant-bar panoramique, et des locaux de la SNCF.

Sa construction avait été autorisée en 2019 par la mairie de Toulouse. Jean-Luc Moudenc, actuel maire, voyant à travers cette tour une « signature architecturale à la hauteur de l'ambition d'une métropole européenne ».

Mais quatre associations, dont France Nature Environnement (FNE) et « Non au gratte-ciel de Toulouse », ainsi que trois particuliers, jugeant le projet « disproportionné, pas abouti et polluant », avaient saisi la justice.



### Slabe ZA : rupteur thermique pour les liaisons dalle/façade

Le rupteur de pont thermique structurel Slabe ZA de COHB est spécialement conçu pour réduire les ponts thermiques dans les liaisons béton/béton des structures, aux jonctions entre les planchers et les façades. Avec un poids inférieur à 3 kg, il est le plus...

>> LIRE LA SUITE



### Aquasens : solutions pour salles d'eau conçues pour garantir sécurité et bien-être

Optimisez le confort et la sécurité des salles d'eau avec notre nouvelle gamme pour établissements de santé. Améliorez le confort, la sécurité et le bien-être de vos patients et résidents avec notre nouvelle gamme pour salles d'eau, spécialement conçue...

>> LIRE LA SUITE



### Barreaudage myMIX® : esthétique et sécurité

Le barreaudage myMIX® se distingue comme une solution de clôture alliant flexibilité, facilité d'installation et élégance. Ce système innovant offre une personnalisation poussée grâce à sa gamme diversifiée de composants. Poteaux disponibles en versions carrée ou ronde.

>> LIRE LA SUITE



### SLINOVA X : la baie coulissante tout en finesse

SLINOVA X crée l'harmonie entre intérieur et extérieur par sa finesse et son exceptionnelle surface vitrée. D'un geste simple et fluide, accédez à un monde où performance et design ne font qu'un pour vous offrir plus de lumière et de confort. SLINOVA X se fond à votre intérieur pour laisser davantage...

>> LIRE LA SUITE



## TOYS : bardage métallique à l'échelle 1/2

Mini, mini, mini, tout est mini dans notre nouvelle gamme. C'est avec ce petit air de musique dans la tête que nous avons pensé notre toute dernière collection. Revisiter des profils qui ont fait le succès de notre maison en leur appliquant une réduction à l'échelle 1/2.

>> LIRE LA SUITE



## Baumit StarSystem Nature : isolation de façade biosourcée

La façade qui répond aux enjeux énergétiques et environnementaux. Créer un environnement sain, confortable et durable, c'est la volonté du Groupe Baumit. Isoler sa façade avec Baumit StarSystem Nature, c'est allier l'amélioration de...

>> LIRE LA SUITE



## Gamme Architecturale Nordic Copper

Nordic Copper : La gamme de cuivre idéale pour l'architecture durable. Découvrez Nordic Copper, une gamme innovante de surfaces en cuivre et alliages de cuivre prépatinés, conçue pour reproduire fidèlement les différentes étapes naturelles d'oxydation et de patine du cuivre.

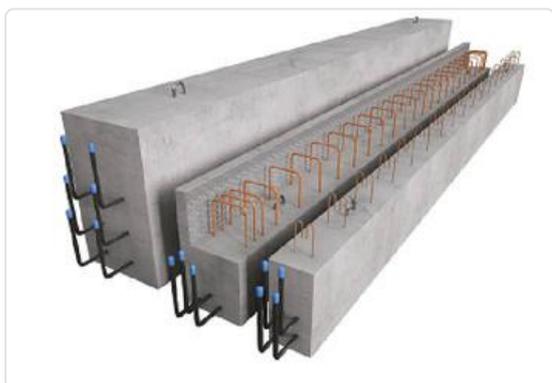
>> LIRE LA SUITE



## Tandem, menuiserie intérieur Pvc et Alu extérieur

Une solution confortable et accessible. La menuiserie Tandem est un parfait compromis entre le PVC et l'Aluminium, celle-ci bénéficie des atouts et du confort de l'Aluminium tout en étant compétitive avec son intérieur PVC. Adaptez la menuiserie Tandem avec goût tout en ajustant votre budget.

>> LIRE LA SUITE



### Longrines préfabriquées en béton précontraint

Construisez sur de bonnes bases avec la longrine en béton. Découvrez notre gamme complète de longrines préfabriquées en béton précontraint. Positionnée en périphérie et/ou en refends de bâtiments, la longrine peut être associée à un plancher ou un dallage.

>> LIRE LA SUITE



### Cuve de stockage hors sol en polyéthylène Pack'eau

Sebico, acteur historique dans le domaine de la gestion de l'eau à la parcelle, annonce l'extension de sa gamme Pack'Eau avec la sortie imminente de cuves de stockage hors sol en polyéthylène, une solution durable dédiée à la récupération et à la gestion de l'eau de pluie pour les particuliers.

>> LIRE LA SUITE



### Sékur, la porte de garage sur-mesure battante

Envisagez-vous de remplacer votre porte de garage par un modèle plus esthétique et performant ? Découvrez la porte de garage battante sur mesure Sékur de la gamme Oberkail, conçue et fabriquée en France par Novoferm. Cette porte allie le charme des portes traditionnelles à son ouverture classique...

>> LIRE LA SUITE



### Découvrez la gamme de chauffe-eau électriques Xpert, conçus par les pros pour des pros

La gamme XPERT offre aux professionnels une installation et un entretien simplifiés. Dotée de fonctionnalités pratiques telles que les poignées de préhension (Ultra Grip), le système de fixation rapide EasyCLIP pro et les raccords...

>> LIRE LA SUITE

## Développez votre visibilité et vos avis clients !

### helloVisibilité

199€ HT /mois

- Avis Clients & référencement
  - Gestion du service Google My Business
  - Votre présence dans 25 annuaires
  - Page personnalisée sur l'annuaire helloArtisan
  - Système de collecte d'avis Google
  - Réponses prédéfinies aux avis
  - Interface de suivi de la visibilité et des avis

- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- Les services
  - Gestionnaire de compte dédié
  - Définition du périmètre géographique
  - Application mobile helloArtisan Pro



## Accueil client externalisé + tous les avantages de helloVisibilité inclus

### helloE-secrétariat

249€ HT /mois

- Avis Clients & référencement
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine

- E-secrétariat
  - Numéro dédié (dont diffusion dans les annuaires helloVisibilité)
  - Prise en charge et gestion des appels de vos clients par un(e) E-secrétaire dédié
  - Accès à tous les contacts et mémos en temps réel grâce à l'application mobile helloArtisan Pro



Offre spéciale  
Batimat 2024  
**1 MOIS OFFERT**  
sur  
helloE-secrétariat !

## Prise en charge des aides CEE – MPR\* avec les fonctionnalités d'helloE-secretariat

En partenariat avec **homélior**<sup>®</sup>

### helloRénov' Energétique

299€ HT /mois

- Avis Clients & référencement
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- E-secrétariat

- Prise en charge des aides CEE & MaPrimeRénov' des clients particuliers
  - Prise en charge des aides de vos clients dès la signature du devis
  - Démarches administratives gérées par une équipe dédiée
  - Montant du reste à charge déduit des aides
  - Un accès en temps réel pour envoyer les demandes de prise en charge grâce à l'app mobile helloArtisan Pro



\*CEE (Certificat d'économie d'énergie – MPR (MaPrimeRénov'))  
Engagement : 1 an minimum, 2 mois offerts grâce au paiement annuel (jusqu'à 598€ HT offerts). E-secrétariat : jusqu'à 100 appels / mois puis tarification sur mesure en fonction du volume d'appels.